PREDADOR2

VALIDATION D'UN SYSTÈME ACOUSTIQUE RÉPULSIF DE LUTTE CONTRE LA PRÉDATION DES ÉLEVAGES CONCHYLICOLES PAR LES DAURADES ROYALES

Le projet PREDADOR élaboré avec les entreprises conchylicoles s'est penché sur la problématique de la prédation des huîtres, des moules, des palourdes et des coques par les daurades royales, notamment pendant la période critique de production, du printemps à l'automne.

Le projet visait à améliorer les connaissances sur la biologie et le comportement de la daurade royale. Il a développé plusieurs techniques d'effarouchement et de protection physique des concessions, entre autres des filets-barrage performants. Le projet PREDADOR a surtout permis d'élaborer un premier système répulsif acoustique de type alarme sonore, de faible puissance dont la portée d'efficacité est estimée entre 200 et 300 mètres.

Le système a prouvé son efficacité sur les grands bancs de daurades royales et a été testé par la profession en rade de Brest et en Baie de Quiberon.

Le projet PREDADOR « 2 » vise à fiabiliser ce système répulsif en vue d'une commercialisation. Le projet va s'attacher à développer un système semi-industriel élaboré en collaboration avec la profession conchylicole. Il prévoit de concevoir une vingtaine de répulsifs acoustiques pilotes qui seront déployés sur plusieurs sites en Atlantique, Manche, et Méditerranée. Cette multiplicité des sites permettra de tester tous les phénomènes : acoustique, accoutumance, spécificités de zones, comportement de la daurade royale,...

Les partenaires mèneront également une étude expérimentale sur l'impact environnemental de la pression acoustique du système sur le milieu marin.

Le projet PREDADOR2 est également labellisé par le Pôle Mer Méditerranée.

Partenaires

Entreprises

Actris, Brest [Porteur de projet]
Cochet Environnemnet, Locoal-Mendon
Comité Régional Conchylicole de Bretagne Sud, Auray

Centres de recherche

Ifremer, Brest
Ifremer, Lorient

Autre partenaire

Comité Régional Conchylicole de Méditerranée, Mèze

Financeurs

Bpifrance
Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP)

Labellisation

18/12/2015

Budget global

900 000€